Le Snui-Sud Trésor devient Solidaires Finances Publiques

Section des Alpes-Maritimes
22 rue Joseph Cadeï
06172 Nice Cedex 2

04 92 09 45 88

06 02 69 54 18

06 02 68 35 54

solidairesfinancespubliques.ddfip06@dgfip.finances.gouv.fr

CAPL D AFFECTATIONS CADRES C B ET A
MODE D'EMPLOI
OU COMMENT GERER LA PENURIE ?

Les CAPL de mutation se sont tenues encore plus tardivement que les années précédentes. Solidaires finances publiques dénonce cet état de fait qui pose des problèmes d'organisation aux agents nouvellement affectés dans le département, contraints de trouver dans l'urgence : appartement, école pour les enfants.....etc
Les projets de mouvement communiqués quasiment la veille de la CAPL ont été établis en conformité avec les règles applicables, même si ces dernières ne correspondent pas toujours à notre revendicatif concernant des affectations plus fines (affectation au pôle au niveau national et à la division au niveau local pour les services de direction par exemple.....)
Sur ce sujet, les services de direction qui ont également subi des suppressions d'emplois et sur lequel on peut légitimement s'interroger sur l'adéquation entre les effectifs et les charges ne peuvent plus fonctionner sans un volume important de détachements et d'ALD, quand bien même l'administration nous assure qu'ils sont réduits au minimum. Pour la direction il s'agit d'affecter les bonnes personnes aux bonnes places. Pour sa part, Solidaires finances publiques persiste à penser qu'en l'espèce les affectations sur les postes de travail , au choix du directeur, s'apparentent davantage « au mercato »qu'à un mouvement à l'ancienneté.
Le système d'affectation par RAN, augmente les inégalités entre les postes et démotive les agents à demander des postes sur des RAN avec une extension géographique trop importante. Solidaires finances publiques a toujours défendu et défendra toujours des affectations à la résidence et aux postes les plus fines possible.

CADRES C : Vu le manque chronique de cadres C dans le département les collègues ont obtenu dans l'ensemble les postes désirés. A l'issue de cette CAPL, trop de postes sont vacants.

CADRES B : la CAPL d'affectation a eu lieu le 17 Juillet, ne laissant aux agents nouvellement affectés qu'un mois et demi pour se retourner.
La direction a tenté de gérer au mieux la pénurie, de nombreux postes ne sont pas pourvus à l'issue de la CAPL). Certains collègues ALD sont affectés sur des postes non désirés et ont été informés en dernière limite de ces changements.

La situation de certains services est catastrophique : nous citerons d'une manière non exhaustive, les SIE de CANNES, GRASSE, NICE CENTRE, les trésoreries de TENDE, BREIL SUR ROYA, PUGET THENIERS, NICE HLM, mais surtout le PRS et le PRS procédures collectives (ce dernier à peine créé est déjà largement déficitaire). Le volant d'ALD ne parvient pas à compenser ces manques chroniques dans les services. Solidaires Finances Publiques exige l'appel des listes complémentaires en attente, non appelées à ce jour,

CADRES A : Pour la première fois, ce mouvement est « défiliarisé » Les nombreuses modifications apportées au projet initial (43 arrivées définitives contre 15 au projet) ont occasionné un temps de préparation très important. Malgré tout, on ne peut que se réjouir de ce changement favorable qui a permis de régler beaucoup de situations difficiles.
L'antenne de MENTON du pôle ICE de NICE 1 est totalement décapitée. Les élus ont dénoncé ce fait lors de la CAPL.

Solidaires Finances Publiques défendra toujours les collègues en difficulté, qui ne peuvent assumer certaines tâches. Ce n'est pas aux agents de pallier à l'inconséquence de notre direction générale qui assèche les services et amène ses directions à devoir jongler avec les agents comme avec des numéros. Nous dénoncerons tous manquements au respect des conditions de travail et à l'oubli des risques psychosociaux qui guettent de plus en plus de collègues dépassés par les masses de travail dans les services.